

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le 28/10/2025

ID : 039-243900420-20251027-126_2025-DE



Extrait du registre des délibérations
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française
Département du Jura

Séance du 27 octobre 2025

Date de convocation

22 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 27 octobre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Ounans au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

Avenant 2 lot 6 Marché presbytère N°126/2025

Présents

Mesdames Pate, Giancatarino.

Nombre de membres

11

Présents

9

Représentés

0

Excusés

2

Votants

9

Messieurs Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Théry, Vuillet.

Excusés Mme Hählen, M. Truchot.

Absents

Vu la délibération n°22/2024 du 29 janvier 2024 attribuant le marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans pour y installer un espace France Services,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le marché pour prendre en compte la suppression de certaines prestations au sous-sol pour permettre aux murs de mieux respirer,

Considérant la demande de l'entreprise Filippi titulaire du Lot n°6 : Plâtrerie Isolation Peintures, de modifier les prestations prévues au marché initial pour un montant de – 7 328,76€ HT et l'avis favorable émis par le maître d'œuvre,

Le Bureau, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité :

- D'approuver l'avenant 2 au Lot 6 : Plâtrerie Isolation Peintures du marché de rénovation de l'ancien presbytère d'Ounans signé avec l'entreprise Filippi pour un montant de – 7 328,76€ HT,
- D'autoriser le Président à signer cet avenant.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

Etienne Rougeaux
Le Président



Virginie Pate
Secrétaire de séance

